

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Réaliser des soins socioesthétiques

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :

La socio-esthétique a pour raison d'être d'améliorer la prise en charge de personnes éprouvées par la maladie, la précarité, le vieillissement ou l'isolement, par la réalisation de soins esthétiques adaptés au sein de secteurs psychomédicosociaux. L'objectif principal est de revaloriser l'estime de soi et l'intégration sociale des bénéficiaires concernés.

Ainsi, ces professionnel(le)s de l'esthétique doivent d'une part adapter leur approche aux spécificités des bénéficiaires, et d'autre part, adapter leur technicité aux corps malades, vieillissants, handicapés et en souffrance.

Au quotidien, à partir de l'identification et de l'analyse des besoins en soins socioesthétiques des bénéficiaires, les professionnels de la socio-esthétique préparent leur intervention en collaboration avec les équipes médico-sociales concernées, puis dispensent des soins et des conseils socioesthétiques. Pour ce faire, ils interviennent en soins individuels ou animent des ateliers collectifs. Ils ont ensuite la responsabilité d'évaluer leurs pratiques et les bénéfices apportés.

RÉFÉRENTIEL		
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITÉ(S)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Compétence 1 : Déterminer les besoins en soins socioesthétiques d'une personne ou d'un groupe de personnes fragilisées, en analysant le contexte d'intervention, les recommandations du corps médical, des accompagnateurs référents ou de l'entourage des bénéficiaires, et en s'appuyant sur sa connaissance des pathologies physiques et psychiques, afin d'envisager les soins à proposer et d'en mesurer les enjeux.</p>	<p><u>Epreuve de validation des connaissances :</u> On demande au candidat de répondre à des questions ouvertes et fermées, portant sur les domaines suivants : droits des patients, déontologie, psychologie, pathologies du handicap, gériatrie, dermatologie, oncologie, soins palliatifs, neurologie, gynécologie, hygiène en milieu médical, travail médico-social, cosmétologie.</p> <p><u>Cas pratique professionnel :</u> écrit individuel A partir d'un cas pratique donné (hors milieu hospitalier), on demande au candidat de décrire les besoins de la personne concernée et les soins qu'il lui proposerait.</p>	<p>Le candidat présente une maîtrise des savoirs, tels que décrits par le ministère de la Santé et des Sports - Direction générale de l'offre de soins- au sein du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière - métier Socio - esthéticien(ne).</p> <p>Le recueil des besoins est adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des parties prenantes est interrogé (la personne, le personnel accompagnant, ...), - La recherche d'informations est méthodique et complète (lecture des dossiers médicaux, projets de réinsertion, projets de vie par exemple). <p>Les informations recueillies sont reformulées sous forme de besoins, priorisés (par exemple, un projet de réinsertion est reformulé en besoin d'atelier de conseil en image).</p> <p>Le lien entre les types de pathologies et/ou les problématiques rencontrées, et les besoins/conséquences sur les personnes est clairement identifié (par exemple : en cas d'oncologie, l'effet secondaire d'alopécie est pris en compte par un atelier de recherche de prothèse capillaire).</p>

		<p>Les besoins de collaboration avec d'autres professionnels sont anticipés (par exemple, avec l'équipe soignante en cas de besoin d'anesthésie locale préalable à une épilation).</p> <p>Les besoins sont exprimés de façon claire, précise et opérationnelle.</p>
<p>Compétence 2 : Elaborer des procédures, protocoles, modes opératoires, consignes de soins socioesthétiques, adaptés au contexte, à la spécialité et à la structure d'intervention (oncologie, gériatrie, traumatologie, handicap, insertion socioprofessionnelle, milieu carcéral, ...), afin de formaliser son projet d'intervention.</p>	<p>Cas pratique professionnel : écrit individuel A partir d'un cas pratique dans un type d'établissement donné, avec un contexte décrit, on demande au candidat de rédiger un projet de séance ou d'atelier (protocole et plan d'actions détaillé de la préparation).</p>	<p>La méthodologie de conception du projet de séance ou d'atelier est adaptée : structurée et rigoureuse.</p> <p>L'intégration des protocoles dans les dossiers de soins et/ou de vie, ou dans les projets de service est anticipée ; et tiennent compte des préconisations de ceux-ci.</p> <p>Le projet est présenté sous un format synthétique, professionnel et facilement abordable pour les autres accompagnants.</p>
<p>Compétence 3 : Préparer des ateliers collectifs traitant de l'image et du bien-être, à destination de personnes en souffrance physique ou psychique, en élaborant et rédigeant un projet d'intervention et en faisant preuve à la fois de créativité et d'adaptabilité aux possibilités de participation des bénéficiaires, aux ressources et au temps à disposition.</p>		<p>Le projet d'atelier répond effectivement aux besoins identifiés préalablement.</p> <p>Dans le cas des ateliers collectifs, une attention est portée à regrouper des personnes qui ont le même type de besoin (hygiène, stress, ...).</p> <p>Le candidat tient compte de l'adaptabilité aux possibilités de participation des bénéficiaires, aux ressources et au temps à disposition.</p>

<p>Compétence 4 : Elaborer et suivre un budget de dépenses de fonctionnement, afin d'optimiser la gestion de celui-ci et d'anticiper ses approvisionnements, dans le cadre d'une activité de socioesthétique.</p>	<p><u>Cas pratique écrit :</u> A partir d'un cas pratique présentant les données principales (volumétrie) d'une activité de socioesthétique, dans un type d'établissement donné, avec un public décrit et un contexte précis et explicite, on demande au candidat d'élaborer un budget de fonctionnement annuel, pour deux types de soins qu'il choisit.</p>	<p>Le candidat fait preuve de créativité.</p> <p>Le candidat présente un budget de fonctionnement dans lequel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dépenses sont détaillées, (nature, quantité, coût) - Correctement valorisées (aux prix de marché) - Suffisantes en quantité pour réaliser les soins des 2 types d'activités choisies, - Les postes suivants sont adressés a minima : consommables cosmétiques, de stérilisation, matériel. - La présentation est faite sur tableur.
<p>Compétence 5 : Travailler de façon collaborative au sein d'une équipe pluridisciplinaire, afin d'optimiser le recueil et la transmission d'informations, d'organiser, de coordonner son intervention en soins socioesthétiques, et d'intégrer celle-ci dans le cadre de la prise en charge globale d'une personne fragilisée.</p>	<p><u>Rapport de mises en situation professionnelles en entreprise :</u></p> <p>A partir de plusieurs périodes en entreprise, le candidat rédige un rapport professionnel, comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation des entreprises et de leur secteur d'activité, - Sa collaboration avec les équipes internes, en termes de transmission d'informations portant sur les bénéficiaires et les projets de soins, - La relation établie avec les patients, voire avec l'entourage de ceux-ci, - Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et santé au travail, 	<p>La collaboration interdisciplinaire est réellement mise en œuvre, avec le souci de contribuer à une prise en charge globale : le candidat a participé activement aux réunions pluridisciplinaires et a proposé des projets validés par l'équipe d'accompagnants (selon l'état de santé, ou l'état d'esprit des bénéficiaires...).</p> <p>Les projets de soins sont adaptés à la situation psychomédicosociale : réévalués et confrontés à l'avis des soignants et/ou des accompagnants, à chaque séance.</p> <p>Les projets de soins proposent des thématiques et objectifs en lien avec les spécificités des secteurs et des projets d'établissement.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation des soins et des conseils, - L'animation d'un atelier éducatif collectif, - Le bilan et les résultats obtenus 	<p>Les interventions réalisées font l'objet de transmissions écrites et/ou orales à destination des autres accompagnants.</p>
<p>Compétence 6 : Développer une relation de confiance et d'aide avec un patient/ un bénéficiaire, voire avec l'entourage de celui-ci, en faisant preuve d'une écoute et d'une empathie adaptées, lors de la mise en œuvre d'un soin socioesthétique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (notamment une évaluation des pratiques d'après les bénéficiaires, et d'après les équipes de soins), - Une note d'analyse réflexive (portant notamment sur les difficultés rencontrées et les solutions apportées), - La description des actions mises en place en termes de communication au sujet des soins socioesthétiques. <p><u>Soutenance orale :</u> On demande au candidat de présenter ses réalisations et analyses et de répondre aux questions du jury.</p>	<p>L'éthique et la déontologie sont parties prenantes des mises en pratique réalisées : le candidat fait preuve de respect de l'individu (croyances par exemple) et de sa dignité.</p> <p>Le consentement du/des bénéficiaires est systématiquement recueilli et respecté.</p> <p>La communication orale avec le bénéficiaire est adaptée : le candidat décrit, lors de sa soutenance, la mise en œuvre d'une écoute active, d'empathie, la nature des consignes transmises aux bénéficiaires (aisance, concision, clarté, vulgarisation, posture professionnelle).</p> <p>Le candidat démontre une capacité à surmonter des difficultés psychologiques/émotionnelles ressenties (ex : à la vue du sang, en cas de décès).</p>

<p>Compétence 7 : Adopter des règles d'hygiène ainsi que des gestes et postures professionnels, afin de garantir la qualité et l'innocuité des soins proposés d'une part, et de préserver sa santé et sa sécurité, ainsi que celles des personnes accompagnées d'autre part ; dans le cadre de la mise en œuvre d'un soin socio-esthétique.</p>		<p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées concernant la prévention des risques infectieux, chimiques, physiologiques et physiques pour le bénéficiaire et pour le candidat lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protocole d'hygiène appliqué (désinfection du matériel, lavage des mains, etc.), - Respect de la sécurité des bénéficiaires (par exemple, barrière de lit, frein de lit ou de fauteuil en milieu hospitalier), - Port des EPI – Equipements de Protection Individuelle (gants, tabliers, charlottes, ...), gestion des déchets, application du protocole Covid 19, ... - Gestes et postures conformes à la prévention des troubles musculo-squelettiques.
<p>Compétence 8 : Appliquer des soins esthétiques répondant aux besoins d'une personne fragilisée (soins du visage, modelage, maquillage correcteur, manucure, beauté des pieds, ...), en utilisant des produits et techniques de soins adaptés aux situations, aux pathologies, aux souhaits et aux goûts du bénéficiaire ; dans le respect de la volonté et du consentement de celui-ci, afin de contribuer à son mieux-être.</p>		<p>Adaptation des soins effectués (soins du visage, manucure, beauté des pieds, maquillage, épilation du visage, modelages) aux spécificités des bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie, - Utilisation de produits et techniques de soins adaptés aux situations, aux pathologies, aux souhaits et aux goûts du bénéficiaire, - Recherche et respect de la volonté et du consentement du patient, - Adaptation aux différentes situations et conditions d'exercice (lit, fauteuil, sonde à oxygène, perfusion, cabine socio-esthétique, en atelier, ...) - Adaptation à un imprévu, le cas échéant.

<p>Compétence 9 : Prodiguer des conseils de socio-esthétique à des personnes fragilisées, en leur transmettant des informations pouvant optimiser leur parcours de soins ou leur parcours social, et les soulager psychologiquement.</p>		<p>Qualité des conseils prodigués :</p> <ul style="list-style-type: none">- Autonomie,- Personnalisation des conseils,- Prise en compte de la prévention contre la toxicité (conseil portant sur des produits dermocosmétiques adéquats),- Prise en compte des effets secondaires de traitements médicaux (par exemple sur la peau et les phanères), abordés en repartant de ce que la personne connaît du traitement, adaptés selon l'évolution du traitement pour sélectionner le(s) produit(s) qui réponde(nt) à la toxicité des traitements (déshydratation de la peau, problème unguéal, syndrome mains pieds),- Collaboration effective avec des médecins, dermatologues et/ou oncologues présents dans les structures concernées, pour validation des conseils prodigués.- Les conseils sont accompagnés de démonstrations aidant les bénéficiaires à s'approprier des gestes de soins, et tenant compte de la faisabilité pour chacune des personnes concernées.
---	--	---

<p>Compétence 10 : Animer des ateliers éducatifs collectifs, portant sur des thématiques liées à l'aspect corporel (travail sur l'hygiène, accompagnement du vieillissement physique, choix de produits cosmétiques, ...), en favorisant la participation de chaque personne concernée, afin de contribuer à l'inclusion sociale de ces personnes.</p>		<p>Qualité concernant l'animation d'un atelier éducatif collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie, - Prise en compte du contexte d'intervention, - Intégration des recommandations de l'équipe encadrante, - Adaptation aux possibilités de participation des bénéficiaires, - Adaptation aux ressources disponibles et à la durée prévue.
<p>Compétence 11 : Evaluer et analyser l'efficacité d'actions socioesthétiques, afin de transmettre des bilans d'activité au sein d'une équipe, de rendre compte de résultats auprès de décideurs ou hiérarchiques, et de suivre une démarche d'amélioration continue au profit des bénéficiaires.</p>		<p>Les situations humaines vécues, les émotions et les ressentis sont explicités, illustrés et analysés par le candidat avec sincérité.</p> <p>L'évaluation des pratiques est analysée, en fonction des objectifs visés : en utilisant des outils appropriés, et en apportant ou proposant des solutions face aux difficultés rencontrées de façon réaliste, réalisable et opérationnelle.</p> <p>Les solutions apportées ou proposées dans le cadre de l'évaluation des pratiques font preuve de créativité et/ou intègrent de nouvelles pratiques.</p> <p>Le candidat justifie sa connaissance de nouvelles pratiques et/ou produits par des apports issus de son travail de veille et/ou de réseau.</p>

Compétence 12 : Elaborer un discours professionnel argumenté ainsi que des supports écrits, pour promouvoir son activité lors d'une situation de communication interne ou externe.

Le candidat démontre son aptitude à intégrer la socio-esthétique dans une structure par des résultats effectivement obtenus, et se projette dans un avenir professionnel avec réalisme et anticipation.

Le soin apporté à la forme du rapport professionnel démontre une bonne capacité à communiquer à l'écrit :

- Problématique claire et précise,
- Structure et organisation claires,
- Format professionnel,
- Soins apportés aux illustrations, documents, sources, annexes, bibliographie, ...
- Orthographe et rédaction adaptées, tel que nécessaire dans le cadre d'un écrit professionnel.

Lors de la soutenance :

- Structure de l'exposé annoncée et claire (annonce du plan, introduction et conclusion présentes et claires),
- Problématique claire et adaptée (objectifs clairs) ; sujet traité dans sa totalité
- Qualité des informations données (exactitude),
- Connaissances techniques maîtrisées,
- Communication orale adaptée : bonne élocution, aisance, vocabulaire professionnel,
- Communication non verbale adaptée : distance par rapport aux notes écrites, attitude générale (dynamique, investie), respect du temps de parole,

		<ul style="list-style-type: none">- Aspects relationnels : prise en compte du public (par le regard et la capacité à accueillir ses remarques).
--	--	---